# Étang du Gresaley (Savigny)

*Le bois du Grand-Jorat, véritable écrin de verdure, offre aux amoureux de la nature une multitude de parcours de randonnées idylliques. Au cœur de ce sanctuaire arboré se trouve un trésor méconnu : l'étang du Gresaley. Cette paisible étendue d'eau, loin des tumultes urbains, invite à la quiétude et à la contemplation.*

## Détails du parcours

**Point de départ :** Parking du bois du Grand-Jorat (889 m).

**Accessible en transports publics :** Oui.

**Point culminant :** Parking du bois du Grand-Jorat (889 m).

**Dénivelé :** montée et descente 120 m chacune.

**Distance :** 5.6 km.

**Temps de marche :** 1½h.

- Parking du bois du Grand-Jorat – Refuge de Mézières ¼h.
- Refuge de Mézières – Refuge de La Planie ¼h.
- Refuge de La Planie – Étang du Gresaley ¾h.
- Étang du Gresaley – Parking du bois du Grand-Jorat ¼h.

**Durée :** 1 jour.

**Difficulté :** T1 [CAS12].

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 11 mai 2024.

**Références :** [Com14] et [Com22].

## Accès

### Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie Lausanne-Vennes. Ensuite, continuer sur la Route de Berne en direction de Moudon. Environ 5 km plus loin, bifurquer à droite vers Mollie-Margot. Suivre la route sur environ 4 km jusqu'au parking du bois du Grand-Jorat, situé sur le Chemin de la Planie.

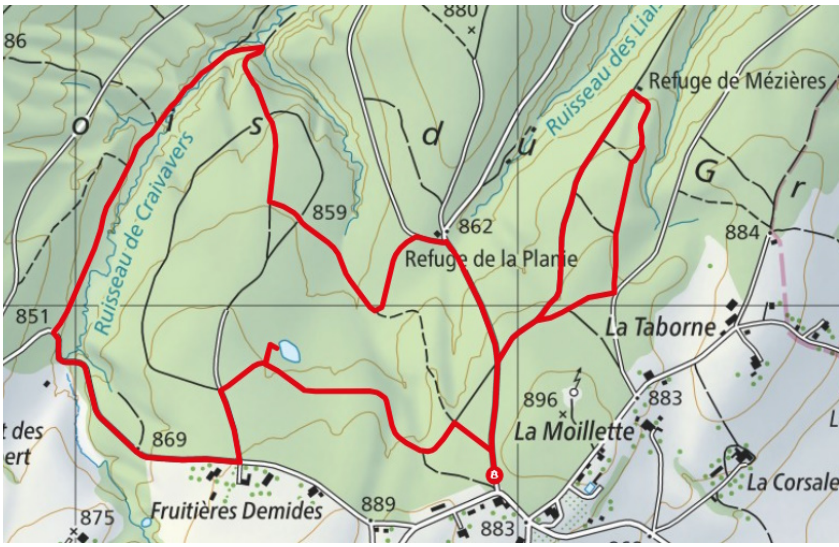


Carte nationale (source swisstopo).

### Accès en transports publics

Le parking du bois du Grand-Jorat n'est pas desservi par les transports publics. Il est néanmoins possible de s'y rendre en combinant train, bus et une courte marche.

Depuis la gare CFF de Lausanne, emprunter le métro M2 en direction des Croisettes jusqu'à l'arrêt « *Lausanne, Sallaz* ». Prendre ensuite le bus en direction de « *Mézières VD* » et descendre à l'arrêt « *Mollie-Margot, centre* ». Suivre la Route du Jorat (direction Chalet-à-Gobet) sur environ 1.5 km jusqu'au parking mentionné (à peu près 20 minutes de marche).

Depuis le parking, la route s'enfonce dans la forêt.

Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

## Du Parking au Refuge de Mézières

Depuis le parking, emprunter le Chemin de la Planie, une route asphaltée interdite aux véhicules, qui s'enfonce dans la forêt. Nous avons rencontré des promeneurs et promeneuses avec leurs chiens, des cyclistes et, plus étonnant, des cavalières sur leurs chevaux.

Au croisement de routes, un panneau blanc indique la direction pour le refuge de Mézières. Prendre à droite sur 150 mètres, puis continuer sur le large chemin à droite. Nous sommes rapidement arrivés à une nouvelle route asphaltée. Nous l'avons ignorée et avons pris le chemin à gauche. Suivre ce chemin en ne tenant pas compte des bifurcations à gauche jusqu'à rejoindre le refuge de Mézières, niché dans une petite clairière.

Le refuge de Mézières, pouvant accueillir une vingtaine de personnes, est aussi connu comme de refuge des Roches, en raison du nom de la forêt qui l'entoure. Pour les visiteurs et visiteuses de passage, une table sous un abri offre un endroit paisible pour prendre une pause lorsque le refuge n'est pas loué. Une fontaine est également disponible pour se désaltérer.

Le refuge de Mézières.

Le refuge de La Planie.

## Du Refuge de Mézières au Refuge de La Planie

Après avoir quitté le Refuge de Mézières, poursuivre votre chemin sur la route asphaltée qui serpente au milieu des bois verdoyants jusqu'à retrouver le Chemin de la Planie. Tourner à droite sur ce dernier et, après une courte descente, vous arriverez au refuge du même nom, niché au cœur d'une clairière ensoleillée.

Deux grandes tables en bois invitent à faire une nouvelle pause. Un espace barbecue est également à votre disposition pour préparer un savoureux repas en plein air.

Une fontaine ornée en refuge de la Planie.

Lors de notre passage, plusieurs personnes s'activaient dans le refuge et autour des tables, dressant les nappes, préparant les assiettes et les verres, et disposant des chips et des cacahuètes pour l'apéritif. D'après les ballons colorés accrochés à l'entrée du refuge, l'endroit avait été loué pour célébrer le quarantième anniversaire d'une personne.

En face du refuge de la Planie, une énorme grenouille sculptée dans le bois ornait une fontaine. Cet animal, symbole du village de Mollie-Margot, apportait une touche originale et amusante à ce coin de verdure.

## Du Refuge de la Planie à l'Étang du Gresaley

Poursuivre sur le Chemin des 3 Communes (la route asphaltée de gauche). Environ 100 mètres plus loin, bifurquer à gauche sur le Chemin du Vieux-Pompage. Suivre la large piste sur environ 500 mètres, jusqu'à rejoindre une route (P. 859). Continuer tout droit sur un sentier bien marqué. Très vite, nous avons rejoint une piste forestière. Poursuivre à droite puis, au croisement 200 mètres plus loin, continuer tout droit sur l'étroit sentier.

Il n'existe pas de pont pour traverser le ruisseau de Craivavers…

Rapidement, nous avons entamé la descente vers un cours d'eau qu'on entendait ruisseler en contrebas, mais que la végétation cachait encore. Nous avons dû faire attention à ne pas glisser dans la deuxième partie de la descente où le terrain était gras. Par temps humide, toute la descente peut se révéler casse-gueule.

Juste avant d'atteindre le ruisseau de Craivavers, nous avons franchi une zone particulièrement boueuse en empruntant un tronc d'arbre, veillant à ne pas glisser. Quelques pas plus loin, nous nous sommes retrouvés au bord de l'eau, à côté d'un énorme arbre déraciné. Désireux d'admirer de plus près la petite cascade en amont, nous avons traversé le cours d'eau. Puis, nous avons rebroussé chemin sur quelques mètres.

Bien qu'une piste s'élève sur la rive gauche, ce n'était pas l'itinéraire que nous souhaitions emprunter. Il fallait en effet rester sur la rive droite et suivre le sentier qui passait sous l'arbre déraciné. La suite du parcours exigeait également de la concentration pour franchir quelques courts passages particulièrement boueux en essayant de nous salir le moins possible. Malgré ces difficultés, l'endroit offrait une tranquillité remarquable, bercé par le chant des oiseaux et le murmure de l'eau.

Le sentier serpente dans la forêt en longeant le ruisseau de Craivavers. Quelques dizaines de mètres plus loin, vous vous retrouverez face à la dernière difficulté majeure de la balade : le franchissement du ruisseau. Il n'y a pas de pont, il faut donc trouver la meilleure façon pour rejoindre la rive gauche. Le niveau de l'eau est généralement bas et des pierres ont été disposées à intervalles réguliers, ce qui facilite la traversée, mais demande un certain sens de l'équilibre.

De l'autre côté du ruisseau, le sentier monte d'une pente douce et s'élargit progressivement. Nous avons rejoint le Chemin de la Fontaine sous les chants agréables des oiseaux. Suivre la route asphaltée à gauche. Très vite, vous entendrez le bruit de l'eau de la fontaine et l'apercevrez sur votre droite. Restez sur le bord de la route, car voitures et vélos peuvent passer assez vite.

L'étang du Gresaley.

Poursuivre en longeant la lisière de la forêt. Environ 600 mètres plus loin, prendre le chemin forestier qui s'ouvre sur la gauche. Passer le petit parking situé au bord de la route, puis, au croisement, continuer à droite sur le Chemin du Gresaley.

Rapidement, vous arriverez à une nouvelle bifurcation signalée par une poubelle en bois d'une couleur vive. Empruntez le chemin qui part à gauche pour atteindre le point d'observation de l'étang du Gresaley.

## L'Étang du Gresaley

Une multitude de têtards nageaient dans l'étang.

Un grand panneau en bois indique l'étang du Gresaley. À côté, une table de pique-nique en bois et des bancs offrent un endroit ombragé idéal pour prendre une pause.

L'étang du Gresaley a été créé en 2009 dans une zone où les arbres avaient du mal à pousser à cause de l'humidité permanente du sol. À peine creusé, l'étang s'est rempli d'eau naturellement. La commune de Savigny a fait construire un ponton d'observation en 2010. Ce ponton, situé à plusieurs dizaines de mètres, permet de contempler l'étendue d'eau et les roseaux, mais la vue n'est pas optimale.

Nous avons emprunté un sentier bien marqué entre la table et le ponton qui nous a permis

Plusieurs espèces de libellules habitent à proximité de l'étang.

de nous approcher de l'étang. Nous avons néanmoins évité de nous approcher trop près du bord pour ne pas déranger les batraciens. Même à quelques mètres de distance, nous avons pu observer une multitude de têtards noirs nager. Apparemment, des poissons vivent également dans l'étang, mais nous n'en avons pas aperçu. Nous avons également observé des libellules virevolter au-dessus de la surface de l'eau.

Les coassements des grenouilles provenaient des roselières. La végétation touffue offrait une protection essentielle pour les créatures qui habitent cet écosystème, mais empêchait de voir à travers.

## De l'Étang du Gresaley au Parking

Après avoir profité de l'étang du Gresaley, nous sommes retournés sur le sentier qui y mène. Puis, nous avons continué sur la gauche.

Environ 450 mètres plus loin, une bifurcation s'est présentée à nous. Deux options s'offraient alors pour rejoindre le parking de départ : emprunter le sentier qui part à droite, puis bifurquer à gauche ou suivre le sentier qui part à gauche, puis bifurquer à droite. Nous avons choisi la deuxième possibilité, mais, quel que soit votre choix, vous retrouverez le parking sans difficulté.

# Bibliographie


[CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).

[Com14] Commune de Savigny. « Balades et circuits à travers Savigny ». In : *Le Savignolan* (déc. 2014). URL : https://www.savigny.ch/files/1630658481-savignolan-s-2014-partie-1-6991.pdf (visité le 15/05/2024).

[Com22] Commune de Savigny. « Revitalisation de l'Etang du Gresaley ». In : *Le Savignolan* (déc. 2022), p21. URL : https://www.savigny.ch/files/1704738122-savignolan-s-2022-8301.pdf (visité le 15/05/2024).